

Enquête publique

EN VERTU DU DECRET DU 05 FEVRIER 2015 RELATIF AU PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Concerne la demande de Permis intégré introduite par DUVIMMO sa. pour le changement d'enseigne (Aldi-Renmans devient Proxy Delhaize) avec extension de la superficie commerciale nette sis à route d'Hacquegnies, 11 à 7911 Frasnes-Lez-Buissenal sur la parcelle D531d.

Afin que toute personne puisse obtenir des explications sur le projet, celle-ci peut contacter :	
Demandeur :	DUVIMMO sa Avenue de la Basilique, 108B à 7603 Bon Secours
Le Fonctionnaire des implantations commerciales	Monsieur Marc LANNOY, Place de la Wallonie n° 1 bât II à 5100 Jambes Tél: 081/33.46.10
Le Fonctionnaire délégué :	Monsieur Cédric DRESSE, Place du Béguinage 16 à 7000 Mons Tél : 065 32 80 00.
L'Administration communale :	Commune de Frasnes-Lez-Anvaing Place de l'hôtel de ville, 1 7911 Frasnes-Lez-Buissenal 069/87.16.25 – 069/87.16.26.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
9/09/2020	14/09/2020	Administration communale de Frasnes-Lez-Anvaing Date : 28/09/2020 Heure : 11 heures	environnement@frasnes-lez-anvaing.be Administration communale de Frasnes-Lez-Anvaing Place de l'Hôtel de ville, 1 7911 Frasnes-Lez-Anvaing

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le Collège communal est compétent pour connaître de la présente demande de permis d'implantation commerciale.

Le dossier de demande de permis intégré peut être consulté via le site internet communal <https://www.frasnes-lez-anvaing.be> et au sein de l'administration communale, place de l'hôtel de ville, 1 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du 14/09/2020 au 28/09/2020 de 8 à 16h les mecredis, jeudis et vendredi, et le vendredi de 16 h à 20h (UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

[DES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES ICI](#)

A Frasnes-Lez-Anvaing, le 7 septembre 2020

Pour le Collège communal,

Le Directeur Général f.f.

Le Bourgmestre

Mme Valérie MAES

Mme Carine DE SAINT MARTIN